

Montréal, le 17 novembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les
normes de fiabilité - Mise à jour annuelle statutaire 2021
Dossier de la Régie : R-4179-2021**

Chère consœur,

En vue d'une décision à venir sur la conformité de l'application de la décision [D-2022-146](#), veuillez trouver ci-joint des extraits des versions française et anglaise des pièces « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de la décision D-2022-146* » et « *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de la décision D-2022-146* », déposées par le Coordonnateur sous les cotes [B-0052](#), [B-0054](#), [B-0056](#) et [B-0058](#). Dans ces extraits, la Régie identifie, en couleur jaune certaines coquilles.

Vous nous obligeriez donc en nous transmettant, au plus tard le **19 janvier à 16 h**, ces deux documents complets dans leurs versions française et anglaise, avec et sans suivi de modifications, en tenant compte des surlignements en jaune transmis avec la présente.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd